

Biffer ce qui ne convient pas

Autor(en): **Jacquet, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **21 (1949)**

Heft 7

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-123386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Biffer ce qui ne convient pas

par Pierre Jacquet

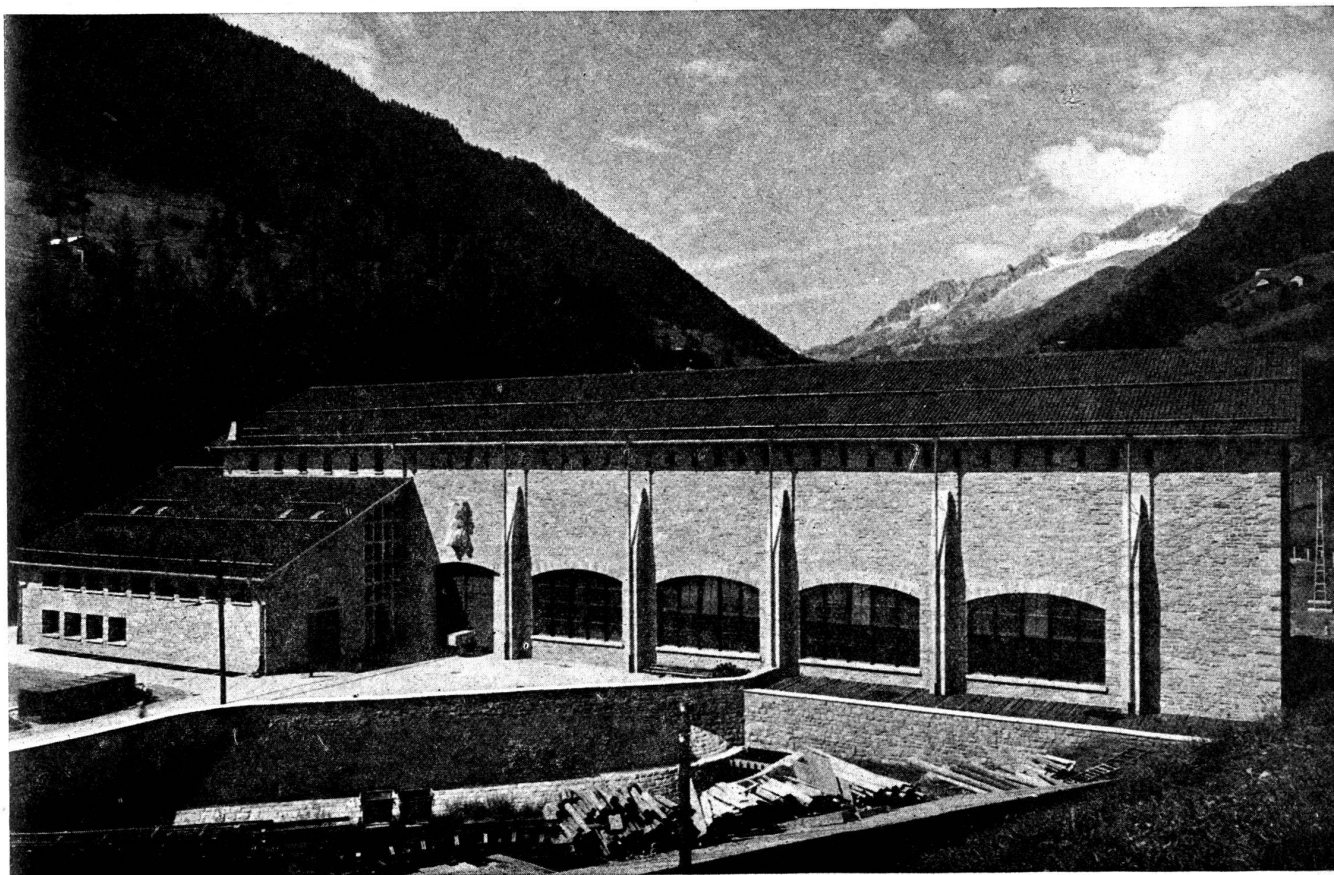
Il est tout de même extraordinaire de constater combien les notions les plus élémentaires, les mieux vérifiées, les moins compliquées, ont de peine à s'imposer à certaine famille d'esprits, qui semble goûter de grands plaisirs à retarder la découverte de la vérité par des arguments ingénieux, certes, mais de plus en plus anémiques à mesure qu'ils s'écartent du domaine des faits et de l'évidence. On arrive ainsi à créer des cascades de malentendus, où personne n'arrive plus à porter quelque clarté.

Depuis trente ou quarante ans se développe une interminable dispute, en fait tranchée depuis longtemps par les véritables créateurs, mais d'où certains esthètes tirent encore des effets littéraires assez réussis. En deux mots, il s'agit de savoir si l'architecture (dans le cas particulier, car la question est identique pour la musique, la peinture, la sculpture, pour toute forme d'expression artistique) est le miroir de l'époque qui lui donne naissance, ou si elle relève d'une beauté immuable

fixée par une tradition à laquelle il serait criminel de porter atteinte. En l'occurrence, nous nous occupons fort, ces temps, des maisons paysannes montagnardes : leur forme passée, traditionnelle, éprouvée, perfectionnée par des siècles d'expériences, doit-elle se perpétuer, même si les conditions de vie montagnarde et paysanne ont changé, ou bien, ces nouvelles conditions de vie, ne doivent-elles pas déterminer une nouvelle architecture, avec tout ce que cela comporte de révolutionnaire, ou d'apparemment révolutionnaire ?

Le gouvernement d'un canton suisse français a pris il y a peu d'années une mesure dont les uns se félicitent, que d'autres déplorent, et qui consiste à faire contrôler obligatoirement par une commission cantonale tous les projets de constructions. Cela n'aurait rien d'exceptionnel, si cette commission n'avait le pouvoir de porter, autant que faire se peut dans un domaine aussi subjectif, que des jugements de qualité, alors qu'elle revendique le droit de prôner une tendance dont il ne faut pas

Centrale électrique à Lucendro (Tessin). Carlo et Rino Tamì, architectes, 1943. Ce n'est certainement pas pour des raisons sentimentales que cette usine a été construite en pierre : et si le béton armé, pendant la guerre, avait été meilleur marché que le matériau traditionnel, elle serait certainement en béton armé. Ce qui prouve que les architectes « modernes » ne commandent pas en ce domaine, mais obéissent très humblement à des lois qui dépassent les théories esthétiques. (Cliché Das Werk.)





Ecole enfantine à Egelsee. H. Daxelhofer et K. Müller, architectes. Ce bâtiment, construit selon un procédé très récent, le système de plaques de béton sur structure de bois « Durisol », s'adapte parfaitement au paysage. (Cliché Das Werk.)

craindre d'affirmer, histoire, géographie, ethnographie, esthétique et économie à l'appui (je m'excuse d'invoquer de si lourdes références), qu'elle est sujette à caution.

Toutes les formes de l'architecture, aussi bien urbaine que paysanne, aussi bien dans les steppes glacées de l'Asie sibérienne que dans les forêts du Brésil continental ou sur la place Vendôme, autant dans une cathédrale de l'Île-de-France que dans la tente d'un pasteur basané par le soleil de l'Atlas, dans un palais de la Renaissance ou dans un temple dorique qui dresse ses colonnes aux rivages de la mer Egée, partout et toujours, en Chine, dans les jardins de Versailles, au cap de Bonne-Espérance, dans la préhistoire, au bord du Nil ou du Meschacébé, à Zermatt ou à Brive-la-Gaillarde, tout nous montre à profusion que le devoir universel et éternel de l'architecture, dans ses formes mille fois diverses et toujours utiles, a été de se conformer très strictement et très naturellement, et même sans commissions cantonales, aux conditions de l'économie et, partant, du genre de vie : toutes les sujétions auxquelles elle est par ailleurs soumise, climat, terrain, matériau, découlent de celle-là.

Or, ces conditions changent, lentement à certaines époques, plus rapidement à d'autres, très rapidement depuis le XIX^e siècle, et entraînent à leur suite, bon gré mal gré, tout notre genre de vie, tout notre art, toutes les formes d'expression de notre civilisation. Un constructeur égyptien, qui disposait d'énormes masses de manœuvres très frustes, dont les conditions de travail étaient proches de celles de la bête de somme, ne pouvait leur demander que de traîner et d'entasser les uns sur les autres d'énormes blocs d'un granit inusable, d'où les pyramides, d'où les temples colossaux et les hypogées de la vallée des Rois. Un architecte gothique

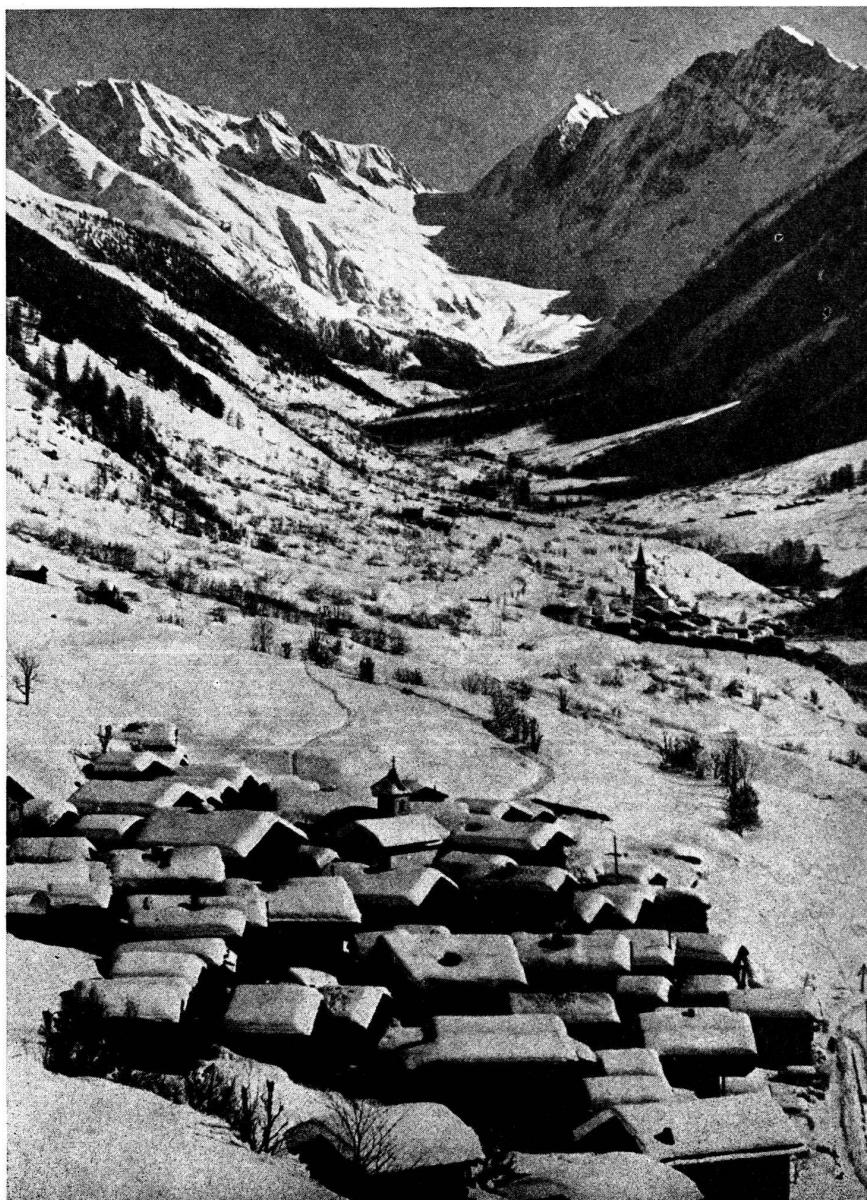
savait bien ce qu'il pouvait exiger de ses artisans, de ses merveilleux imagiers, de ses compagnons animés d'une foi chaleureuse : d'où ces flèches, ces pinacles, ces statues sans nombre et toutes si expressives d'une chrétienté épanouie. L'orgueilleuse discipline du soldat romain nous a donné le pont du Gard, et n'aurait pas mieux pu créer le Parthénon que nous ne pouvons nous-même créer, avec nos moyens techniques, une église byzantine ou romane. Il résulte donc, d'un bref regard sur l'histoire de l'architecture, premièrement qu'un style est le sublimé d'une quantité de circonstances plus qu'impératives, impitoyables, sur lesquelles l'artiste n'a aucune autorité, et deuxièmement, que toutes ces circonstances ont déterminé leur style propre, et qu'on ne saurait, comme on l'a fait il n'y a guère d'années, adapter tel style né de telles circonstances à telles autres circonstances différentes.

Je ne voudrais pas qu'on me fasse dire que le style d'une habitation dépend du compte en banque de son propriétaire. Mais je pourrais citer cent exemples très probants qui nous montrent que toutes les lois du monde, fussent-elles inspirées par les sentiments de respect du passé les plus délicats et les plus consciencieux, fussent-elles impératives, ne pourront rien, absolument rien, contre un ordre de faits auquel a obéi, et obéira toujours, le long cortège de l'histoire architecturale. Exemple : Un architecte italien, qui avait été appelé à construire à Capri, me disait tout récemment qu'on y avait pris, là aussi, l'initiative de protéger l'architecture locale en rendant obligatoire l'emploi de la voûte traditionnelle menacée par le linteau plat de béton armé. Or, pendant la guerre, où le fer et le ciment étaient rares et chers, l'utilisation de cette voûte se faisait tout naturellement, alors qu'avant 1939 et après 1945, quand le béton était meilleur marché, personne

ne voulait reconnaître les charmes d'un procédé employé séculairement. Deuxième exemple : Un paysan de nos montagnes remplace ses chevaux et ses bœufs par un tracteur agricole, plus économique. Sans se lancer dans une discussion esthétique qui, en regard des soucis que lui procure la vente du lait ou l'achat des engrais, lui paraîtrait oiseuse (et le serait en effet), ce paysan logera son tracteur, non dans une écurie, mais bel et bien dans un garage, en forme de garage, dût le visage ancestral de son village en être déparé. Même problème, et même résultat, pour l'hôtel, pour l'habitation, pour la maison de commerce, pour tout. Troisième exemple : On nous dit que l'architecture peut parfaitement s'adapter, à la fois, et aux formes du passé, et aux conditions de notre présent genre de vie, si l'on se sert des matériaux du pays. Les remarquables critiques d'art (car les critiques, au contraire des artistes, sont toujours remarquables) qui se penchent sur ces problèmes, n'oublient que de nous dire comment imposer ces matériaux, si les constructeurs n'y trouvent pas leur compte. Le développement des voies de communication, route

et rail, donnent la possibilité à certains procédés, au nombre desquels il faut ranger le béton armé, de faire une concurrence victorieuse à la mise en œuvre traditionnelle. Si le ciment australien, ou les matières plastiques usinées à Chicago, ou le bois synthétique suédois, reviennent, dans nos vallées montagnardes, à meilleur prix que la pierre de Saint-Triphon ou que le mélèze du val d'Anniviers, ils y trouveront tout naturellement leur emploi : non pas qu'ils y soient imposés par les architectes, mais parce que l'économie la plus strictement conformiste est plus impérieuse que tous les ouvrages richement illustrés, et un peu nostalgiques, des critiques d'art.

C'est triste, c'est pénible, c'est déplorable, on va même jusqu'à nous dire que c'est immoral (comme si une construction, qui n'est qu'un instrument, pouvait être morale ou immorale), mais c'est ainsi : on pourra, pour tâcher d'y remédier, fonder des ligues de dames bien pensantes, qui organiseront des thés-conférences, ou demander à l'instituteur, qui ne manque pas d'un joli brin de plume, de chanter dans les journaux les appas



Un village dans le Lötschental. La parfaite ordonnance de cette agglomération n'est pas le résultat d'une esthétique préconçue : la beauté qui s'en dégage provient tout simplement de l'adaptation à certaines lois naturelles, dans le cadre desquelles l'homme peut à loisir créer de la beauté. (Cliché La Suisse.)

de nos vieux chalets, on pourra réclamer du gouvernement toutes sortes de mesures draconiennes : un jour ou l'autre, demain, dans dix ou dans vingt ans, le garage, l'hôtel, l'habitation, et même l'église, refléteront le plus économiquement possible le genre de vie de la société en cause. Ainsi le langage de l'architecte, pas plus que celui du poète, du romancier, ou de l'artiste en général, ne peut être, comme certains le lui demandent, « celui de ses pères » : c'est *le sien*, avec toutes les hésitations, les tâtonnements, les risques, et même les laideurs que cela comporte.

Et même les laideurs. Il faut tout de même se rappeler que nous avons sous les yeux la crème des œuvres d'art du passé, et que ce choix a déterminé combien de fausses manœuvres, de recherches, de retours, de repentirs, de corrections, avant de parvenir à l'équilibre classique qui seul nous est conservé. Notre style se conforme parfaitement à cette éternelle démarche : et notre génération d'architectes (j'entends : ceux qui ont le courage de faire ces recherches et ces fausses manœuvres), nos architectes se sacrifient pour que l'avenir puisse, lui aussi, procéder à ce choix dans la production contemporaine, et parvenir par ce moyen à une forme d'expression équilibrée, qui sera, sans aucun doute, citée en modèle par les commissions gouvernementales futures.

Pour finir, je voudrais montrer que ceux mêmes qui

se font les défenseurs de l'architecture ancienne dans nos montagnes (personne ne la défendra jamais autant que nous-mêmes, d'ailleurs, à condition qu'on la considère pour ce qu'elle est en vérité) obéissent eux-mêmes, sans le savoir, ou sans vouloir l'admettre, aux lois de cette économie devant laquelle ils se voilent la face : champions de certaines formes d'architecture tout à fait agréables à contempler au cours de promenades estivales, et qui font, aujourd'hui encore, la prospérité touristique de leur pays, on ne voit pas pourquoi ils voudraient les échanger contre des formes qui n'ont pas encore leurs lettres de noblesse, et sur lesquelles, évidemment, il est bien difficile d'exercer ses facultés littéraires. Mais la vie guette, qu'ils oublient, qu'ils voudraient faire oublier aux créateurs, et qui fera tôt ou tard craquer le cadre étroit où ils voudraient l'enfermer. Si je leur cite maintenant le village du Petit-Trianon, à Versailles, qui aurait pourtant parfaitement répondu à leurs injonctions, et qui, lui, échappait aux lois de l'économie, puisque la reine qui en avait fait son caprice pouvait se permettre de ne pas regarder à la dépense, niera-t-on qu'il n'est pas réduit à l'état d'un cadavérique décor, où errent le dimanche les Parisiens fatigués ? Est-ce donc un tel résultat que l'on veut atteindre ? Seules vivront à l'avenir les œuvres qui vivent dans le présent, même si le présent est parfois triste à regarder.

Maison individuelle, ou appartement collectif

LE POINT DE VUE DE LA FEMME

par Claire Rufer-Eckmann, architecte

Nous nous trouvons, encore maintenant, dans une période de pénurie de logements, ce qui signifie que chacun de nous doit s'estimer heureux d'avoir seulement un toit au-dessus de sa tête. Malgré cela, et même à cause de la nécessité où nous nous trouvons, de construire et de construire encore pour supprimer cette pénurie, des voix s'élèvent, ici et là, pour donner leur avis sur l'aménagement de nos habitations. Celles-ci étant créées, avant tout, pour les besoins de la famille, la femme, comme maîtresse de maison, doit demander la parole.

Comme architecte, j'ai eu ces derniers temps l'occasion de discuter de ce problème avec plusieurs ménagères. Ce qui m'a surtout frappé, ce sont les

points de vue différents, et même opposés, avec lesquels les femmes parlent de ces questions : pour elles, l'urbanisme, les plans régionaux, le manque de terrain, etc., n'existent pas. Elles considèrent plutôt comme décisifs les points suivants :

- 1° Grandeur et composition de la famille.
- 2° Charge représentée par le travail ménager.
- 3° Charge financière.

1° En ce qui concerne la grandeur de la famille, il est bien évident que les personnes vivant seules, choisiront rarement une maison individuelle. Mais toutes les femmes reconnaissent que cette maison individuelle est la forme d'habitation idéale pour une famille qui